

LE CARNAVAL DES ARTISANS BOUCHERS

présente

**MON ARTISAN
BOUCHER
CE**

HEROS

**DU 5 AU 23 FÉVRIER
DANS TA BOUCHERIE**

MALICE - PHOTOGRAPHY

Partenaires :



AG2R LA MONDIALE

ARTISAN & BOUCHER

**UN SAVOIR-FAIRE
en héritage**

CFBCT



apgis

LE CARNAVAL DES ARTISANS BOUCHERS

présente

**MON ARTISAN
BOUCHER
CE**

HEROS

**DU 5 FÉVRIER
AU 11 MARS**

Du 5 février au 11 mars, le Carnaval des artisans bouchers fait son grand retour, pour sa 2^e édition ! Soyez acteur de ce grand carnaval pour que l'événement prenne vie dans votre magasin !

Au programme

- un concours photo sur Facebook
- 5 semaines de communication en point de vente et sur Facebook !

Communiquez dans votre magasin !

En utilisant les différents éléments de ce kit :

- 1 affiche 40 x 60cm «générique» pour présenter l'événement, à disposer à l'extérieur de votre magasin
- 1 affiche 40 x 60cm «détails» pour présenter les modalités de participation, à disposer à l'intérieur de votre magasin
- 100 flyers à disposer sur votre comptoir ou vers vos caisses
- 105 masques pour enfant (3 modèles) à distribuer aux enfants
- 4 masques adultes pour vous mettre en scène
- 1 cape de super-héros pour vous mettre en scène (Mon artisan boucher, ce super-héros)
- 1 pancarte à personnaliser avec le nom de votre boucherie, et à donner aux enfants lorsqu'ils prennent une photo avec vous
- 75 sacs kraft pour animer votre magasin

Le déroulé du concours

1. Du 5 février au 23 février, les enfants sont invités à vous déguiser (avec les masques et la cape) et à prendre une photo avec vous.

L'enfant doit également porter son masque de super-héros. Une cape ainsi que 4 masques adultes sont mis à votre disposition (pensez-bien à conserver la cape et les masques adultes pour vous). N'hésitez pas à conserver quelques masques pour enfant afin de pouvoir continuer à prendre les photos si les masques ont été victimes de leur succès.

2. Jusqu'au 23 février, les enfants envoient leur photo en message privé sur la page Facebook « Les Bouchers, bouchers-charcutiers de France »

Attention, comme l'indique le règlement, seul le représentant légal de l'enfant est en mesure de transmettre sa photo.

3. Dès le 26 février et jusqu'au 11 mars, les photos sont publiées sur la page « Les bouchers, bouchers-charcutiers de France ».

Les participants doivent obtenir un maximum de mentions « j'aime » pour faire partie des dix gagnants. Pour cela, ils sont invités à partager leur photo auprès de leur communauté.

4. Annonce des grands gagnants le 12 mars

Le 12 mars seront annoncés les 10 gagnants ayant récolté le plus de mentions « j'aime » sur leur photo. À la suite de quoi, un jury déterminera le classement des gagnants.

Sont à gagner : une Nintendo switch et le jeu Mario Kart 8 Deluxe, des appareils photo Fujifilm Instax, des bandes dessinées...

À SAVOIR !

- La participation est limitée aux enfants jusqu'à 12 ans
- Une seule participation par foyer (les enfants d'une même fratrie devront participer de façon commune)
- Les enfants doivent obligatoirement porter les masques fournis dans le kit
- Seul le représentant légal de l'enfant, ou l'enfant lui-même, est autorisé à envoyer une participation
- La participation au concours se fait exclusivement par voie électronique (via le réseau social Facebook)
- Règlement complet du jeu : www.boucherie-france.org/carnaval-des-bouchers

Partenaires



ARTISAN & BOUCHER

UN SAVOIR-FAIRE
en héritage



apgis